

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
COMMUNE DE MONTPENSIER

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le 
ID : 063-216302406-20240926-DM1BG_2024-BF

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 9
Présents : 9
Votants : 9

DELIBERATION N°DCM20240926_1

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 – EXERCICE 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-six septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montpensier dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur David DESPAX, Maire.

Date de la convocation : 19/09/2024

PRESENTS : M. David DESPAX ; M. Saïd MOURTADA ; Mme Amandine LOPEZ ; M. Corentin AYGLOU ; Jean-Luc TIXIER ; M. Florian CHANET ; M. Damien PETIT ; Mme Claudine HUGUET ; Mme Bernadette FRANCES.

Madame Claudine HUGUET a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de voter une décision modificative au Budget Primitif 2024 car il manque des crédits en section de fonctionnement aux chapitres 011 « charges à caractère général » ; 65 «autres charges de gestion courante » et en section d'investissement à l'opération 24 « réhabilitation de l'ancienne caserne en cantine scolaire ». En section d'investissement, il y a lieu de diminuer les crédits en recettes car la subvention DSIL (dotation de soutien aux investissements locaux) de l'Etat inscrite au Budget Primitif à hauteur de 4.507,00 € n'a pas été attribuée. Par ailleurs, il y a lieu de modifier les crédits alloués aux dotations d'amortissement car les opérations d'ordre de section à section aux chapitres 042 en section de fonctionnement et 040 en section d'investissement ne sont pas équilibrées.

Monsieur le Maire propose de créditer les chapitres déficitaires par des virements de crédits, par la diminution du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, et également grâce à l'inscription de nouveaux crédits en recettes de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative au Budget Primitif 2024 suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

c-6042	Repas de cantine fournis par le traiteur	- 600,00 €
c-60611	Eau et assainissement	+ 226,00 €
c-606122	Electricité éclairage public	+ 2.500,00 €
c-60623	Alimentation	+ 16,00 €
c-60632	Fournitures de petit équipement	- 500,00 €
c-60633	Fournitures de voirie	+ 900,00 €
c-60636	Vêtements de travail	- 98,00 €
c-6064	Fournitures administratives	- 100,00 €
c-6068	Autres fournitures (parapharmacie...)	- 100,00 €
c-615221	Entretien des bâtiments publics	+ 500,00 €
c-615228	Entretien des bâtiments non publics	- 1.300,00 €
c-61551	Entretien du matériel roulant	+ 2.800,00 €
c-6156	Maintenance (copieurs, logiciels...)	+ 350,00 €
c-625	Indemnisation trajets agents	- 50,00 €
c-62878	Participations portage de repas et télé-assistance	+ 140,00 €

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
COMMUNE DE MONTPENSIER

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le 
ID : 063-216302406-20240926-DM1BG_2024-BF

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

c-635	Taxes foncières	+	34,00 €
c-633	Cotisations Centre de Gestion et autonomie	+	20,00 €
c-6411	Rémunération brute agents titulaires	+	2.400,00 €
c-6413	Rémunération brute agents non titulaires	-	2.000,00 €
c-6450	Cotisations patronales URSSAF et retraites	+	850,00 €
c-6470	Cotisations CNAS et médecine du travail	+	424,00 €
c-65138	Autres secours	-	98,00 €
c-65561	Cotisation au syndicat Haute Morge	-	31,00 €
c-65888	Arrondis prélèvement à la source	-	1.500,00 €
c-681	Dotations aux amortissements	-	76,00 € (chapitre d'ordre 042)
c-023	Virement à la section d'investissement	-	2.0005,00 €
TOTAL dépenses de fonctionnement			+ 2.702,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes

c-70311	Vente concessions dans le cimetière	+	1.300,00 €
c-7067	Redevances périscolaires (garderie et cantine)	+	1.000,00 €
c-73223	Taxes additionnelles droits de mutation	-	2.443,00 €
c-744	FCTVA	+	787,00 €
c-74718	Aides Etat SMA lors des grèves d'enseignantes	+	234,00 €
c-7473	Subvention du Département (DALD)	+	250,00 €
c-75888	Indemnisations assurance suite à des sinistres	+	1.304,00 €
c-761	Produits des participations au Crédit Agricole	+	1,00 €
c-773	Remboursement de la Caisse des Dépôts	+	269,00 €
TOTAL recettes de fonctionnement			+ 2.702,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

c-231-24	Travaux cantine	+	12.000,00 €
c-231	Immobilisations en cours	-	18.677,00 €
TOTAL dépenses d'investissement			- 6.677,00 €

Recettes

c-13462-24	Subvention DSIL cantine	-	4.507,00 €
c-2804182	Dotations aux amortissements	-	165,00 € (chapitre d'ordre 040)
c-021	Virement de la section de fonctionnement	-	2.005,00 €
TOTAL recettes d'investissement			- 6.677,00 €

Au registre sont les signatures.
Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 30 septembre 2024
SIGNE ELECTRONIQUEMENT PAR LE MAIRE
David DESPAX

